

Les paroles rapportées dans le récit : le discours direct (ou style direct)

Dans un récit, le discours direct **rapporte directement les paroles des personnages**, telles qu'ils les émettent. Plusieurs indices signalent l'insertion du discours direct à l'intérieur d'un récit.

I. Les indices d'énonciation

Ex : Pendant que ma mère débarrassait la table, mon père est allé chercher son masque de pêche sous-marine dans le placard.
 « Tu vas voir Nicolas, m'a dit mon père, nous allons faire des parties de pêche terribles, tous les deux. »
 Moi je n'étais pas tranquille parce que la nage ce n'était pas mon fort...

- On entend **plusieurs voix** : - celle du narrateur-personnage du roman, qui rapporte les paroles ;
 - et celle du père du narrateur, dont les paroles sont rapportées.
- Les **temps des verbes s'organisent par rapport au moment où les paroles sont prononcées** : principalement le présent, l'imparfait, le passé composé et le futur de l'indicatif.

II. Les indices de ponctuation

Pour insérer un dialogue dans un récit, on recourt à des signes de ponctuation caractéristiques :

- Les **deux points** introduisent le dialogue.
- Les **guillemets** ouvrent le dialogue et le ferment.
- Les **tirets** indiquent un changement de locuteur (celui qui parle).

Ex : Elle s'avança vers lui et lui demanda : « Tu crois qu'il fera beau ?
 - C'est assuré, a répondu mon père.
 - Rappelle-toi, c'est déjà ce que tu nous as dit l'année dernière ! a rétorqué ma mère. »

Remarque : L'utilisation de ces signes de ponctuation peut varier selon les éditions.

III. Les indices de construction

Les **verbes de parole insèrent le dialogue dans le récit** ; ils font partie du récit. Ils sont conjugués au temps du récit (passé simple ou présent de narration). Ils ne sont pas obligatoires.

Un verbe de parole peut se situer :

- **avant le dialogue** : il est alors suivi des deux points :

Ex : Hier, après le dîner, mon père nous a regardés, l'air énervé, et il a dit :
 « Ecoutez-moi bien ! Cette année, je ne veux pas de discussion, c'est moi qui décide ! Nous irons dans le Midi. »

- **à l'intérieur du dialogue** :

Ex : « Eh bien, a dit ma mère, ça me paraît une très bonne idée. »

- **après le dialogue** :

Ex : « Et la plage, c'est des galets ? a demandé ma mère. »

Remarque : Dans les deux derniers cas, le verbe de parole est employé dans une **proposition incise**, placée entre virgules et construite avec un sujet inversé.

Les verbes de parole servent à **repérer les différents interlocuteurs**, surtout si ces derniers sont nombreux.

De plus, ils précisent :

Une situation particulière de communication	déclaration : annoncer, avertir, déclarer ... demande : interroger, supplier, prier ...	réponse : avouer, intervenir, répliquer ... ordre : ordonner, enjoindre, intimer l'ordre ...
L'organisation du dialogue	début : commencer ... reprise : ajouter, continuer, enchaîner, poursuivre ...	interruption : couper, interrompre, intervenir ... conclusion : achever, conclure, finir ...
Des sentiments	la colère : s'écrier, gronder, rugir ...	la joie : plaisanter, jubiler, s'esclaffer ...
Une intention	hostile : menacer, injurier, vociférer ...	gentille : encourager, féliciter, remercier ...
L'intensité	forte : clamer, hurler, crier, tonner ...	faible : murmurer, susurrer, glisser ...
Une intonation	Grogner, gémir, se lamenter, se plaindre, insinuer ...	
Un défaut de prononciation	Bégayer, zozoter ...	

Remarque : Etant donné que le discours direct permet de reproduire les hésitations, les accents, les défauts de prononciation, d'informer sur le caractère, les sentiments et les émotions des personnages, on dit qu'il crée un **effet de réel**.

